

la France, la Belgique et le Luxembourg ont continué d'être nos principaux marchés de l'Europe de l'Ouest, où sont écoulées 75 pour cent de nos exportations dans cette région.

Les produits agricoles comme le blé, de même que d'autres produits, dérivés des richesses naturelles, tels que les produits forestiers, les minerais de fer et le poisson sont demeurés d'importants secteurs d'exportation dans cette région. Toutefois, les produits finis comme les pièces d'automobile et d'avion, le matériel de télécommunications et de bureau et l'outillage industriel, ainsi que de nombreux biens de consommation ont représenté environ 20 pour cent des exportations, faisant de l'Europe de l'Ouest le deuxième grand marché du Canada pour les produits finis.

C'est toujours en Europe de l'Ouest que se tiennent le plus grand nombre de foires commerciales mondiales. Grâce à l'aide apportée par le ministère aux exposants canadiens, les ventes aux pays du monde entier ont été évaluées à environ 600 millions de dollars. En 1984, le ministère a organisé la participation à 72 foires commerciales en Europe occidentale. La plus importante de ces foires a été celle de Paris où l'on a célébré le quatre cent cinquantième anniversaire du voyage de Jacques Cartier. L'exposition canadienne intitulée Technicanada a présenté des produits de haute technologie fabriqués par 62 compagnies et organismes. Elle a suscité un très grand intérêt et a reçu les hommages de la presse française technique et financière. Bien qu'environ 80 pour cent des crédits que le ministère consacre à la promotion aient servi à subventionner la participation aux foires commerciales, le ministère a également subventionné un programme de 81 missions et activités de moindre envergure (colloques commerciaux, promotions en magasins) visant à inciter les acheteurs européens à visiter des entreprises canadiennes et à introduire des gens d'affaires canadiens en Europe, en vue de favoriser les perspectives d'exportation.

Communauté économique européenne

L'année 1984 a été marquée par le règlement du litige qu'avait suscité la réduction unilatérale, par la CEE, du contingent de papier journal admis en franchise aux termes du GATT. À la suite de la publication du rapport du groupe de travail du GATT, créé pour examiner le bien-fondé des mesures prises par la CEE, les deux parties ont négocié un règlement qui prévoit un contingent de papier journal de niveau acceptable pour l'industrie canadienne et l'élimination d'une importante barrière non tarifaire pour les envois provenant de la communauté européenne, à l'exception de l'Italie.

Durant leurs consultations semestrielles, tenues en juin à Bruxelles et en novembre à Ottawa, les hauts représentants du Canada et de la CEE ont examiné des questions commerciales et économiques d'intérêt commun, notamment la possibilité de l'entrée éventuelle du Portugal et de l'Espagne dans la CEE (annoncée officiellement en mars 1985), ainsi que la politique agricole commune; il a été question notamment des politiques de la CEE sur les pommes de terre de semence et l'hygiène de la viande. La CEE a soulevé diverses questions : le nombre des enquêtes antidumping, les contingents de chaussures et les pratiques des sociétés provinciales des alcools.

Le 1^{er} janvier 1985, le Canada a promulgué la Loi sur l'importation de la viande afin de freiner l'avalanche des importations de produits du bœuf largement subventionnés par la CEE. Les négociations se sont poursuivies afin de résoudre la question de façon à éviter des représailles et à

préserver l'industrie canadienne du bétail d'une concurrence injuste et nuisible. Dans le même esprit, des négociations suivies ont permis de déterminer les niveaux d'indemnisation nécessaires pour compenser la CEE des pertes qu'elle prétend avoir subies à la suite des contingents de chaussures imposés par le Canada.

À la demande de la CEE, le conseil du GATT a créé le 12 mars 1985 un groupe d'étude pour examiner les pratiques des sociétés provinciales des alcools afin de déterminer si ces dernières allaient à l'encontre des obligations que le Canada a contractées au GATT. La CEE a tenu des discussions suivies afin de résoudre cette question.

La question de la chasse aux phoques a continué de susciter des divergences entre le Canada et la Communauté. En juin 1984, le gouvernement a annoncé la création d'une commission royale qui a été chargée d'étudier tous les aspects relatifs aux phoques et à la chasse aux phoques, y compris leurs répercussions aux plans social, culturel, éthique, scientifique et économique.

Le Sous-comité de la coopération industrielle (SCCI) a parrainé une mission ayant pour thème l'utilisation rationnelle de l'énergie, qui a accueilli au Canada plusieurs industriels de la CEE. Des possibilités de coentreprise ont été recensées, dont un programme d'énergie économique exploité par une entreprise montréalaise, un projet de chauffage central géothermique en Alberta, un projet d'énergie éolien ontarien qui pourrait être mis sur pied en collaboration avec des entreprises de la Communauté dans les pays en voie de développement et un projet albertain de laser continu à haute puissance pour le soudage des pipe-lines. À la fin du mois de mars, la planification d'une mission de coentreprise pour le transfert de machines et de technologies était bien avancée. Également placée sous le parrainage du SCCI, la mission examinera les possibilités d'accroître la coopération industrielle entre les producteurs canadiens et européens de machines et d'équipement utilisés pour l'industrie et l'exploitation des ressources.

La dernière rencontre du Sous-comité général et préparatoire de coopération, qui a eu lieu en décembre 1984 à Bruxelles, s'est penchée sur la coopération dans les secteurs de la science et de la technologie et sur les politiques touchant spécialement le transfert technologique des laboratoires à l'industrie.

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a continué d'être le troisième grand partenaire commercial du Canada et le deuxième grand client pour les produits manufacturés. Le commerce bilatéral avec la Grande-Bretagne s'est accru de 10 pour cent et a atteint 4,8 milliards de dollars en 1984, le Canada enregistrant un excédent de 125 millions de dollars. Au moins le tiers de nos exportations vers la CEE étaient à destination du marché du Royaume-Uni.

Les consultations régulières et de haut niveau sur des sujets politiques et économiques qui se sont poursuivies tout au long de 1984 ont abouti à la visite à Londres en décembre du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. De leur côté, le ministre du Commerce extérieur, le président du Conseil du Trésor et les ministres de la Défense nationale, de l'Environnement, de l'Expansion économique régionale et du Multiculturalisme ont également effectué des visites officielles à Londres après l'élection du gouvernement, et les relations interparlementaires ont été soulignées par la visite à Londres du nouveau président de la Chambre des communes,